



**HAL**  
open science

## ”Pléthon et la destinée harmonique de l’homme”

Brigitte Krasker Tambrun

► **To cite this version:**

Brigitte Krasker Tambrun. ”Pléthon et la destinée harmonique de l’homme”. *Studia graeco-arabica*, 2022, 12, p. 147-156. halshs-03853344

**HAL Id: halshs-03853344**

**<https://shs.hal.science/halshs-03853344>**

Submitted on 20 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Pléthon et la destinée harmonique de l'homme

Brigitte Tambrun  
CNRS, PSL, LEM (UMR 8584)

Cet article dont la version post-print est archivée sur HAL-SHS, est publié en ligne dans la revue *Studia graeco-arabica*, 12 (2022), p. 147-156 :

*Studia graeco-arabica* 12/2022

et

[https://learningroads.cfs.unipi.it/wp-content/uploads/SGA-12\\_2022-Tambrun-147-156.pdf](https://learningroads.cfs.unipi.it/wp-content/uploads/SGA-12_2022-Tambrun-147-156.pdf)

*Résumé : Pléthon n'adhère pas aux doctrines chrétiennes sur l'eschatologie. Il remet en question l'idée du Sauveur unique. Selon lui chaque âme humaine est appelée à être sauveur de l'univers en venant effectuer périodiquement une sorte de service civique ici-bas. L'homme, âme immortelle et corps mortel, est considéré comme une articulation dans l'harmonie universelle. L'harmonie est à entendre ici au sens strict du terme : c'est un système articulé selon des rapports mathématiques.*

Dans le cadre de notre enquête sur les doctrines eschatologiques dans les monothéismes, une question se pose à propos de la Grèce médiévale, où l'on distingue nettement la philosophie du dehors et « notre » philosophie, c'est-à-dire la doctrine chrétienne. Si les étudiants recevaient bien à Byzance une formation en logique voire en dialectique aristotélicienne, les sciences profanes ne pouvaient servir de préparation qu'à la philosophie chrétienne. Les autorités ecclésiastiques se méfiaient particulièrement des savants qui enseignaient à leurs étudiants la philosophie platonicienne. En effet, celle-ci comportait la doctrine de l'éternité des Idées, considérées par les néoplatoniciens comme des divinités, et penchait donc vers une forme de polythéisme. Les savants qui enseignaient la tradition platonicienne, ne proposaient-ils pas aussi à Byzance une alternative aux doctrines chrétiennes relatives à la destinée humaine, à la résurrection des corps, à l'immortalité de l'âme et à son sort dans l'Au-delà ?

Il nous faut tout d'abord préciser que ceux que nous appelons des « Byzantins », ne se nommaient pas eux-mêmes ainsi. Le terme de « byzantin » n'apparaît qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, sous la plume de Jérôme Wolf (1516-1580), qui vit dans le *Sacrum Romanum Imperium* des Germains<sup>1</sup>. Ceux que l'Occident latin désigne comme des « Byzantins », se nomment eux-mêmes des « Romains ». Ils maintiennent fermement leur statut, lorsque Otton II, roi des Francs, prétend au titre de *Romanorum imperator* en 982<sup>2</sup>. Le titre d'« empereur des Romains » est en effet celui de leur propre empereur – le seul qui selon eux puisse régner sur la terre habitée. De plus ces Francs soutiennent une position théologique selon eux hétérodoxe : ils veulent faire croire que le Saint-Esprit procède du Père *et du Fils (Filioque)*, alors que les décisions des conciles œcuméniques ne comportent pas cette formule et ne

<sup>1</sup> Jérôme Wolf est l'auteur d'un *Corpus Byzantinae Historiae*.

<sup>2</sup> Dès 982, les rois des Francs, du *Regnum Francorum*, prétendent au titre d'« empereur des Romains ». Ainsi, Otton II dans un document daté de 982, se donne le titre de *Romanorum imperator augustus* (« empereur auguste des Romains »). L'expression « *Sacrum Romanum Imperium* » qui apparaît vers 1184 sera systématiquement utilisée à partir de 1254.

peuvent pas être modifiées<sup>3</sup>. Pour apaiser les tensions, des mariages sont conclus entre les deux empires qui se disent « romains » : on donne ainsi pour épouse à Othon II une princesse byzantine, Théophano, nièce de l'empereur Jean Tsimiskès. Théophano est la mère d'Othon III (980-1002), l'empereur de l'an mille, qui aurait épousé une princesse porphyrogénète, s'il n'était pas mort prématurément<sup>4</sup>.

L'intérêt pour Platon et les néoplatoniciens a tendance à réapparaître dans des périodes de crise où l'Empire est menacé de l'extérieur, justement lorsque les Romains dits « Byzantins » nourrissent des tensions avec ces « Francs » qui entrent en compétition avec eux pour l'héritage de la romanité.

Au XI<sup>e</sup> siècle, un érudit, Michel Psellos (1018-1080), qui est à la fois un savant et un homme politique de premier plan, met ainsi en avant la culture, le patrimoine hellénique. La véritable romanité s'enracinerait dans un patrimoine de haute Antiquité, et Michel Psellos enseigne à ses étudiants Platon, les néoplatoniciens, et même des doctrines curieuses et non chrétiennes, les *Oracles chaldaïques*<sup>5</sup> : il s'agit sans doute de montrer comment se fabriquent les hérésies.

Mais rapidement le retour du platonisme est source de dissensions et de divisions entre les intellectuels, et l'agitation prend une tournure politique car elle nourrit des factions dans la Ville (Constantinople). L'empereur Alexis Comnène (1058-1118), qui voit le danger de ces divisions dans une période déjà particulièrement troublée par des guerres civiles et des menaces extérieures, obtient la condamnation Jean Italos, « consul » des philosophes qui a succédé à Michel Psellos. Désormais il est interdit d'enseigner la théorie platonicienne des Idées, à cause des relents de polythéisme qui lui sont attachés. Ces interdictions seront rappelées chaque année dans le *Synodikon* du Dimanche de l'Orthodoxie (au début du Grand Carême)<sup>6</sup>.

En 1204, la quatrième croisade dépèce l'Empire des Romains (byzantins), le divise en une multitude de royaumes latins. Il ne s'en relèvera pas, même après sa réinstallation à Constantinople en 1261. Dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, sous Osman I<sup>er</sup>, les Turcs ottomans commencent à conquérir des places fortes dans l'Empire.

Vers 1400, d'un point de vue territorial et géographique, l'Empire est disjoint : il reste Constantinople et sa région et, par ailleurs, une zone de repli située dans le Péloponnèse, autour de Mistra. Mais d'un point de vue idéologique, l'Empire des Romains se considère toujours comme le seul Empire possible sur la terre habitée. Rappelons que depuis le IV<sup>e</sup> siècle cet Empire des Romains protège la religion chrétienne ; l'empereur est considéré comme le lieutenant du Christ sur terre.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle la fin de l'Empire des Chrétiens semble proche. Déjà en 1388 le grand prince de Moscou, Vassili, interdit au métropolite de Kiev et de toute la Russie de

<sup>3</sup> Dans le symbole du concile de Constantinople (381) il est écrit que le Saint-Esprit « procède du Père ». Or selon les Francs le Saint-Esprit procéderait du Père *et* du Fils. Mais le *Filioque*, présenté comme anti arien par les Francs, constituerait un véritable outrage à la monarchie du Père, en posant une dualité Père-Fils dans la Trinité : c'est ce que soutient au IX<sup>e</sup> siècle le patriarche Photius dans la *Mystagogie du Saint-Esprit*. L'interdiction de modifier la définition (*horos*) de la foi de Nicée a été prise le 22 juillet 431, et se trouve dans le canon 7 du troisième concile œcuménique (Éphèse, 431) : voir le texte dans *Les conciles œcuméniques. 2\* Les décrets, De Nicée à Latran V*, dir. G. Alberigo, Cerf, Paris, pp. 154-155. Le concile de Chalcédoine (451) interdit à son tour (*ibid.*, pp. 192-201, notamment pp. 196-197) de proférer sur la substance du Saint-Esprit une autre formule de foi que celle du concile de Constantinople (*ibid.*, pp. 72-73). Comparer avec M. Martin, « Le décret du concile d'Éphèse sur les formules de foi et la polémique anticatholique en Orient », *Échos d'Orient* 30, n°163 (1931), pp. 257-270, notamment pp. 265-268.

<sup>4</sup> Voir F. Rapp, *Le Saint Empire romain germanique, D'Otton le Grand à Charles Quint*, Tallandier, Paris 2000, pp. 55-73.

<sup>5</sup> Voir *Michaelis Pselli Philosophica Minora, II. Opuscula psychologica, theologica, daemonologica*, ed. D. J. O'Meara, Teubner, Leipzig 1989.

<sup>6</sup> Voir *Le Synodikon de l'orthodoxie*, trad. J. Gouillard, in « Travaux et Mémoires » 2, de Boccard, Paris 1967.

commémorer le nom de l'empereur dans les diptyques. Il n'y aurait donc plus d'empereur des Romains. Le patriarche de Constantinople, Antoine IV, réagit ; il lui écrit une lettre pour lui rappeler que l'Empire des Romains est le seul Empire sur la terre :

« Même si Dieu a permis que les nations encerclent le pouvoir de l'empereur et sa place, jusqu'à aujourd'hui l'empereur reçoit la même consécration de la part de l'Église, le même rang, les mêmes prières ; il est oint avec le grand myron et consacré comme *basileus* et *autokratôr* des Romains, c'est-à-dire de tous les chrétiens, et le nom de l'empereur est commémoré en tout lieu par tous les patriarches, métropolitains et évêques, partout où les gens se nomment chrétiens, ce qui n'est le privilège d'aucun autre prince ou souverain local. [...]

Ce n'est pas parce que les nations ont encerclé le territoire de l'empereur, que les chrétiens doivent le mépriser, mais cela doit d'autant plus les enseigner et les assagir, car si le grand empereur, le seigneur et prince de la terre habitée, investi d'un si grand pouvoir, en est arrivé à une si grande étroitesse territoriale, que pourront endurer d'autres souverains locaux, princes de petits territoires ? »<sup>7</sup>

Pour les « Romains », c'est la fin du monde ; l'ambiance est apocalyptique<sup>8</sup>.

Mais ne pourrait-on reprendre courage et conjurer la fin du monde ? Il conviendrait tout d'abord de se recentrer sur la zone de repli, sur Mistra au cœur du Péloponnèse, sur cette capitale du despotat de Morée qui se trouve tout près de l'antique Sparte. Il faut encourager la reconquête des territoires à partir de ce centre historique de l'Hellade<sup>9</sup>. Le Péloponnèse sera progressivement reconquis sur les Latins dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

Mais il conviendrait aussi de s'interroger sur le rôle idéologique du christianisme dans cet Empire<sup>11</sup>. Il faut non seulement reconquérir son territoire, mais aussi le conserver durablement. Or si le Christ est venu dans le monde pour sauver les hommes, il n'est venu qu'une seule fois. Et quelle maintenance ce Dieu que l'on dit *pantocratôr*, ou « qui tient tout » assure-t-il ? L'Empire que le Sauveur unique aurait dû maintenir n'a presque plus d'existence territoriale : manifestement le Christ ne sauve pas son Empire.

Deuxièmement, il faudrait non seulement repenser la notion de « sauveur », mais aussi l'idée de « temps ». Ne pourrait-on pas justement conjurer la « fin des temps » en considérant toute perspective eschatologique comme illusoire ?

Un philosophe, Georges Gemistos surnommé Pléthon (*ca.* 1360-1452 ou 1454) s'empare de ces questions. Il va faire retour à Platon<sup>12</sup>, par-delà le christianisme, en bravant les interdits formulés dans les anathématismes contre les doctrines platoniciennes, répétés chaque année depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La théorie de l'éternité des Idées est prohibée : c'est justement cette voie-là que Pléthon va retrouver.

Georges Gemistos est né à Constantinople vers 1360. Après des études classiques il a séjourné à Andrinople chez un médecin juif, Elisha (Elissaios), qui vivait à la cour du sultan<sup>13</sup>.

<sup>7</sup> Traduction M.-H. Congourdeau, « L'empereur et le patriarche dans l'Empire byzantin », *Istina* 50 (2005/1), pp. 8-21.

<sup>8</sup> Voir M.-H. Congourdeau, « Textes apocalyptiques annonçant la chute de Constantinople », in V. Déroche et N. Vatin (dir.), *Constantinople. 1453. Des Byzantins aux Ottomans*, Anacharsis, Paris 2016, pp. 983-1024 ; *ead.*, « Quand Dieu abandonne Byzance », *Histoire du christianisme magazine* 73 (août-septembre 2014) ; *ead.*, « Byzance et la fin du monde. Courants de pensée apocalyptiques à Byzance sous les Paléologues », in B. Lellouch et S. Yerasimos (ed.) *Les traditions apocalyptiques au tournant de la chute de Constantinople* (Actes du colloque d'Istanbul, avril 1996), *Varia Turcica* 33, Paris 1999, pp. 55-97.

<sup>9</sup> Voir B. Tambrun, *Pléthon. Le retour de Platon*, Vrin, Paris 2006, pp. 35-42 et p. 49.

<sup>10</sup> Voir par exemple I. Djuric, *Le crépuscule de Byzance*, Maisonneuve & Larose, Paris 1996 ; D. Zakythinis, *Le despotat grec de Morée*, t. I, *Histoire politique*, t. II, *Vie et institutions*, Athènes 1953, Variorum, Londres 1975.

<sup>11</sup> Comparer avec Eusèbe de Césarée, *Éloge de Constantin* : « Tricennatsrede an Constantin », *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*. I. Eusebius, ed. I. A. Heikel, Leipzig 1902.

<sup>12</sup> Voir Tambrun, *Pléthon. Le retour de Platon*.

<sup>13</sup> Voir M. Tardieu et J. Nicolet, « Pletho arabicus. Identification et contenu du manuscrit arabe d'Istanbul, *Topkapi Serai, Ahmet III 1896* », *Journal asiatique* 268 (1980), pp. 35-57.

À cette époque l'empereur était le vassal du sultan ottoman et devait participer à ses campagnes militaires. Elisha a sans doute enseigné à Gemistos l'astronomie<sup>14</sup>. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, Gemistos, dont l'enseignement déplait aux autorités ecclésiastiques, est envoyé par l'empereur Manuel II Paléologue dans le Péloponnèse. Il est le conseiller politique du jeune fils de l'empereur, Théodore II, despote (c'est-à-dire seigneur) de Mistra. En 1438-1439, Gemistos accompagne la délégation grecque au concile de Ferrare-Florence. Il y intervient comme conseiller laïc. Ce concile devait conclure l'union des Églises, en échange d'une croisade des Latins contre les Turcs. Le savant Gemistos, désormais surnommé « Pléthon », enseigne le platonisme à Florence, dans les marges du concile. Il a pour auditeur et admirateur Cosme de Médicis, qui par la suite concevra « une sorte d'Académie » et fera traduire les œuvres de Platon en latin par Marsile Ficin<sup>15</sup>. Pléthon doit être représenté dans un cortège qui suit les mages, dans le *Voyage des mages* de Benozzo Gozzoli, une fresque commandée par Cosme de Médicis pour orner la chapelle de son palais de la Via Larga<sup>16</sup>.

On peut conjurer la fin du monde en la niant : il ne peut pas y avoir de fin, ni d'eschatologie, si le temps n'est qu'une « image mobile de l'éternité », comme l'affirme Platon dans le *Timée* (Tim. 37 D 5). Seule l'éternité est ; le temps n'en serait qu'une image<sup>17</sup>, source pour nous d'illusion. Comprenons que l'éternité n'est pas une durée perpétuelle : elle est hors du temps, qui dure.

Repenser la notion de sauveur<sup>18</sup> requiert de réexaminer la place de l'homme dans l'univers. Contrairement à ce que pose le christianisme, il ne faudrait pas compter sur un sauveur unique, le Christ, Dieu fait homme une fois seulement. Selon Pléthon l'univers est disjoint car il se compose de deux parts : d'une part immortelle et d'une part mortelle<sup>19</sup>. L'âme humaine, immortelle par nature, est apparentée aux dieux<sup>20</sup>, et le corps humain est définitivement périssable (il ne ressuscitera pas)<sup>21</sup>. C'est l'homme (âme-corps), et non pas le Dieu-homme unique, qui doit être considéré comme l'articulation de l'univers. C'est la liaison ou mieux l'articulation entre son âme immortelle et son corps mortel qui tient et maintient l'univers<sup>22</sup>. Il faut comprendre que chaque âme humaine est appelée à venir sur terre périodiquement pour s'articuler à un corps périssable pendant un temps donné<sup>23</sup>. C'est ce roulement des âmes, qui s'incorporent et se réincorporent à tour de rôle et périodiquement, qui permet d'assurer de manière continue un sauvetage efficace et le maintien de l'univers. Chaque homme, chaque âme incorporée, doit assurer périodiquement un service cosmique sur terre et tenir sa place, avec courage et fermeté. Pléthon insistera beaucoup sur les vertus dont il faut faire preuve ici-bas<sup>24</sup>.

<sup>14</sup> Pléthon (Georges Gémiste), *Manuel d'astronomie*, ed. A. Tihon et R. Mercier, « Corpus des astronomes byzantins » 9, Louvain-la-Neuve 1998.

<sup>15</sup> Voir B. Tambrun, « Pourquoi Cosme de Médicis a fait traduire Platon », in M.A. Amir-Moezzi, J.-D. Dubois, C. Jullien et F. Jullien (ed.), *Pensée grecque et sagesse d'Orient. Hommage à Michel Tardieu*, « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences Religieuses » 142, Brepols, Turnhout 2009, pp. 653-667.

<sup>16</sup> Voir les reproductions des fresques de la chapelle dans C. Acidini Luchinat (ed.), Benozzo Gozzoli, *La Chapelle des Mages*, trad. fr. F. Liffra, Gallimard et Electa, Paris 1994 (trad. de *La Cappella dei Magi*, Milan 1993).

<sup>17</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, ed. C. Alexandre, trad. A. Pellissier, Firmin Didot, Paris 1858, pp. 48-49 ; 56-57.

<sup>18</sup> Pléthon emploie la notion de « sauveur » dans ses « Mémoires » : voir Pléthon (Georges Gémiste), *Mémoire pour Manuel*, in S. Lambros, *Palaiologeia kai Peloponnësiaka*, Athènes, 1926, t. III, pp. 246-265 ; *Mémoire pour Théodore*, in S. Lambros, *ibid.*, t. IV, 1930, pp. 113-135.

<sup>19</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, pp. 146-147 ; 180-181.

<sup>20</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, pp. 140-141.

<sup>21</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, pp. 188-189.

<sup>22</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, pp. 137-147 ; 180-183 ; 196-197.

<sup>23</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, pp. 180-181 ; 196-197 ; 250-251.

<sup>24</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, pp. 146-153 ; Pléthon, *Traité des vertus*, ed. B. Tambrun « Philosophi Byzantini » 3, The Academy of Athens et Brill, Athènes et Leyde 1987. L'articulation entre l'âme et le corps dans l'homme est complexe car on ne peut pas articuler directement une âme et un corps : il faut un

Mais d'où vient cette idée d'articulation ? Comment Pléthon en est-il arrivé à penser le sauvetage et la maintenance de l'univers en ces termes ? La notion d'articulation vient du domaine scientifique, et plus précisément de la science musicale. À Byzance, le cursus des études se distingue en deux groupes de disciplines<sup>25</sup>. Tout d'abord on étudie la grammaire, la rhétorique et la logique (aristotélicienne), mais pour devenir un savant accompli il faut maîtriser les quatre disciplines supérieures, les *tessera mathemata* : arithmétique, géométrie, musique, astronomie.

La musique est une discipline mathématique. Elle comprend notamment la rythmique et l'« harmonique ». Le rythme, formule répétée combinant temps brefs ou longs, introduit la mesure dans le temps<sup>26</sup>. Apparentée aux Idées éternelles, la mesure permet à l'homme de se relier au divin. Pléthon considère que le plus beau de tous les mètres est le dactylique<sup>27</sup>. Il compose et chante quotidiennement et en rythme des hymnes aux dieux<sup>28</sup>.

L'« harmonique » musicale est la science mathématique des rapports harmoniques. Des rapports harmoniques régiraient en effet l'univers comprenant les éléments, les plantes, les animaux, les humains, les démons, les dieux astres, les Idées divines et l'Un-dieu. Platon a montré dans le *Timée* comment le Démonstrateur aurait construit le monde selon des proportions harmoniques. Sur l'harmonique, des traités composés à la fin de l'époque dite byzantine rassemblent toutes les connaissances accumulées depuis l'Antiquité sur cette science<sup>29</sup> : notamment le *Quadrivium* de Georges Pachymère<sup>30</sup> et les *Harmoniques* de Manuel Bryennios<sup>31</sup>. Pléthon lui-même enseigne la musique mathématique à ses élèves et l'abrégé de son cours a été conservé<sup>32</sup>. Or le terme « harmonie » signifie justement « articulation ». En grec, le verbe ἀρμόττω (*harmottô*) signifie « articuler ».

Une articulation présuppose deux parts soit disjointes soit conjointes, mais en tout cas liées entre elles. Mais dans le domaine de la musique de quelle sorte d'articulation parle-t-on ? Il s'agit ici d'articuler des « systèmes » (συστήματα) composés d'intervalles de sons.

Rappelons les bases de la science de l'harmonique. Quand on émet un son, avec quelque matériau que ce soit, qu'il s'agisse d'une cloche de bronze, d'une corde que l'on fait vibrer,

intermédiaire. Selon la tradition néoplatonicienne, c'est le véhicule pneumatique, un corps subtil et léger comme une vapeur, qui permet à l'âme de descendre dans le corps et de remonter. Ce pneuma est le siège des facultés non rationnelles de l'âme, notamment de la sensation et de l'imagination.

<sup>25</sup> Sur l'enseignement universitaire à Byzance voir en général F. Fuchs, *Die höheren Schulen von Konstantinopel*, Stuttgart 1926 (Amsterdam 1964). Pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, voir la préface de V. Laurent à l'édition du *Quadrivium de Georges Pachymère* (Georges Pachymère, *Quadrivium*, ed. P. Tannery et E. Stéphanou, « Studi e testi » 94, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vatican 1940, pp. xvii-xxxiii. Pour le XV<sup>e</sup> siècle, voir notamment M. Cacouros, « L'enseignement des disciplines littéraires (*Trivium*), mathématiques (*Quadrivium*) et de la philosophie à Byzance : conception et organisation, pratiques de l'oral et techniques de l'écrit, in *De l'Antiquité à nos jours : histoire et méthodes de l'enseignement*, ed. M.-O. Munier, Centre Univ. Champollion, Albi 2007, pp. 1-83.

<sup>26</sup> Voir Pléthon, *Traité des lois*, III, ch. XI, « De la mesure et de la proportion », pp. 84-87.

<sup>27</sup> *Κεφάλαι' ἅπτα λόγων μουσικῶν*, in Pléthon, *Traité des lois*, pp. 460-463.

<sup>28</sup> Pléthon, *Traité des lois*, pp. 202-229.

<sup>29</sup> Sur les deux principaux courants, pythagoricien (s'intéressant exclusivement aux rapports mathématiques) et aristoxénien (privilegiant l'approche par l'écoute), et la tentative de conciliation effectuée par Claude Ptolémée, voir la synthèse d'Annie Bélis : « Harmonique », in J. Brunschwig, et G. Lloyd, *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, Flammarion, Paris 1996, p. 352-367.

<sup>30</sup> *Quadrivium ou Σύνταγμα τῶν τεσσάρων μαθημάτων: ἀριθμητικῆς, μουσικῆς, γεωμετρίας καὶ ἀστρονομίας*, écrit au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>31</sup> G. H. Jonker, *Μανουήλ Βρυεννίου Ἀρμονικά, The Harmonics of Manuel Bryennius*, traduction, notes, introduction et index, Wolters-Noordhoff Publishing, Groningen 1970, désormais cité Bryennios, *Harmoniques*. L'ouvrage a été composé au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>32</sup> *Κεφάλαι' ἅπτα λόγων μουσικῶν*, in Pléthon, *Traité des lois*, pp. 459-465. Voir aussi, B. Tambrun, « Philosophie, poésie et musique chez Pléthon », in B. Huss, P. Marzillo et Th. Ricklin (ed.), *Para-Textuelle Verhandlungen zwischen Dichtung und Philosophie in der Frühen Neuzeit*, « Pluralisierung und Autorität » 26, De Gruyter, Berlin et New-York 2011, pp. 248-278.

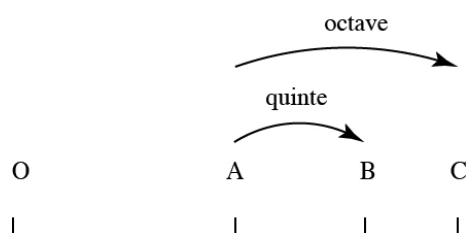
ou de la voix, ce son fondamental émet naturellement une suite réglée d'autres sons, toujours dans le même ordre. Supposons donc que nous émettions un son que nous appellerons « do » : ce son « fondamental » produit un « do » à l'octave, puis un « sol » (une quinte), puis un autre do (à la 2<sup>e</sup> octave), un mi, un sol (à la 2<sup>e</sup> octave), etc. Le phénomène est présumé universel ; ainsi, les astres en vrombissant pendant leur course émettraient eux aussi des sons, qui eux-mêmes produiraient d'autres sons émis dans le même ordre et selon les mêmes rapports.

Les Grecs de l'Antiquité ont remarqué que la hauteur des sons, dans ces suites naturelles, était en rapport avec la longueur des segments d'une corde. Ainsi le deuxième son que l'on entend à la suite d'un son « fondamental » est dans un rapport de 2/1 avec lui (c'est son octave). En effet, pour le reproduire on divise la corde en deux parts égales, et on conserve une part. Le troisième son est dans un rapport de 3/2 : car pour le reproduire, on divise la corde en trois parts égales et on en conserve 2 (c'est la quinte), etc<sup>33</sup>.

Or les savants grecs de l'Antiquité ont remarqué que ces sons engendrés naturellement étaient d'un rapport constant et remarquable : rapport mathématique de  $x + 1$  à  $x$ , dit « épimore ». Ils se sont ainsi particulièrement intéressés aux rapports de 2/1 (diapason ou octave), 3/2 (hémiole ou quinte) et 9/8 (épogde ou ton). Ils ont aussi noté que la différence naturelle entre l'octave (2/1) et la quinte (3/2) est le rapport de 4/3 (épitríte ou quarte), qui est lui aussi épimore. Ils ont remarqué que le ton naturel (9/8) était à la fois la différence entre l'octave et quinte de la quinte, et la différence entre la quinte et la quarte dans une même octave<sup>34</sup>.

On notera ici que les intervalles naturels ne sont pas exactement les mêmes que ceux du piano et des instruments modernes, qui sont accordés selon des gammes aux tons égalisés. La quinte du piano est un peu plus basse que la quinte naturelle, sa quarte est un peu plus haute et son ton est plus bas.

Or les intervalles entre ces différents sons des suites naturelles peuvent être articulés entre eux, et c'est précisément en cela que consiste la science de l'« harmonique » : Dans la note fondamentale ici notée O, on entend naturellement le son de rapport 2/1 ici noté A (qui est à l'octave), de même que le son de rapport 3/2, noté B (la quinte par rapport à A), et on entend le son C qui est de rapport 2/1 par rapport à A (à l'octave de A).

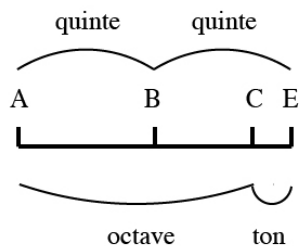


Dans le son A (par exemple un « do ») on entend le son B de rapport 3/2 (sol), et si l'on émet ce son B (sol) on entend un son de rapport 3/2 (ré) : la quinte de la quinte par rapport à A. Or ce ré se trouve situé à une octave plus un ton, par rapport au son A (do à ré). Pour reproduire ce ton (τόνος) sur une corde, il faut diviser la corde en 9 et conserver 8 parts<sup>35</sup>.

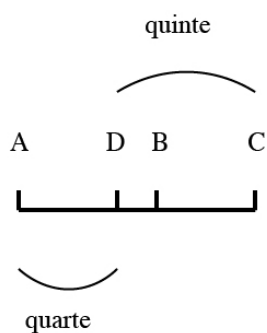
<sup>33</sup> De même Pléthon, *Κεφαλαί' ἅτα λόγων μουσικῶν*, in *Traité des lois*, pp. 460-463.

<sup>34</sup> *Ibidem*.

<sup>35</sup> *Ibidem*.

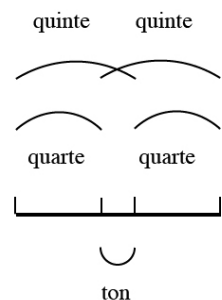


De manière très remarquable si, en allant des aigus vers les graves, l'on passe du son d'octave (do) au son de quinte (sol), on note que l'intervalle entre les deux est de rapport  $4/3$  (quarte) quand on le reproduit sur une corde.



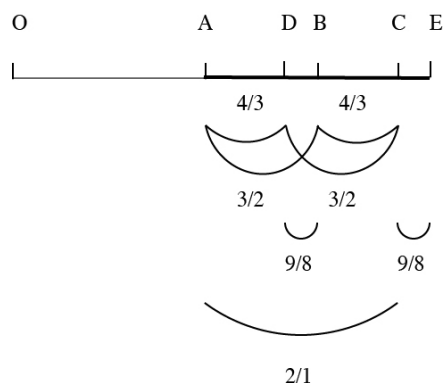
La différence entre la quinte ascendante et la quinte descendante est à nouveau de  $9/8$  c'est-à-dire d'un ton.

Le rapport de  $9/8$  qui est le rapport entre  $3/2$  (la quinte) et  $4/3$  (la quarte), ou l'intervalle qui se situe entre les deux quintes extrêmes de l'octave, est le même  $9/8$  qu'entre l'octave et la quinte de la quinte.



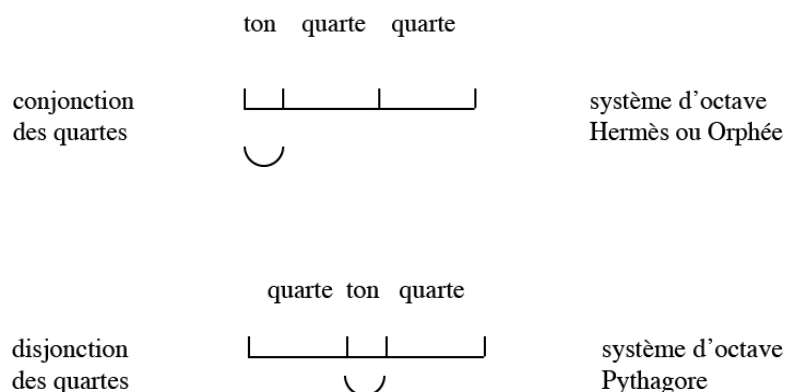
Toute la science de l'harmonique se fonde sur ces rapports de  $2/1$ ,  $3/2$ ,  $4/3$ , et sur le rapport entre les deux derniers,  $3/2$  et  $4/3$  c'est-à-dire  $9/8$  (soit  $3/2 \times 3/4 = 9/8$ ).





Le ton (τόνος) de rapport  $9/8$  est considéré par les Grecs comme un intervalle élémentaire, que l'on peut utiliser pour articuler l'intérieur de différents « systèmes » harmoniques. Pléthon le considère classiquement, dans son cours de musique, comme « l'intervalle le plus simple et le plus fondamental »<sup>36</sup>. On peut ainsi articuler un « système » d'octave en quarte et quinte, et articuler la quinte elle-même en quarte et ton. Pléthon explique que la quarte ( $4/3$ ) est le plus petit « système » possible<sup>37</sup>.

Or il existe deux « systèmes » possibles pour articuler l'octave ( $2/1$ ) (en grec *diapason*, qui « traverse tout ») : soit (en allant de l'aigu au grave) : quarte – quarte – ton (deux tétracordes joints et un ton au grave), soit quarte – ton – quarte (deux tétracordes articulés par un ton central). Le premier est attribué à Orphée<sup>38</sup> et le deuxième à Pythagore<sup>39</sup>.



Or Pléthon se réclame de l'héritage de Pythagore.

Comme l'a montré Anne Wersinger, le fait de construire l'octave en articulant un ton central entre deux quartes disjointes est une découverte fondamentale aussi bien en musique qu'en cosmologie<sup>40</sup>.

Enfin, dans les manuels d'harmonique de l'époque byzantine, on accorde une place particulière au « système » de double octave. Celui-ci forme le « grand système parfait » à

<sup>36</sup> *Ibidem.*, pp. 460-461.

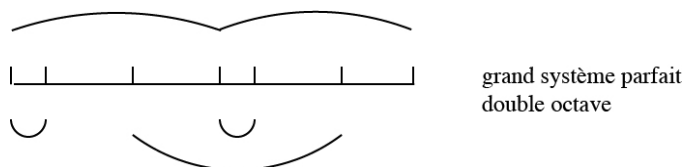
<sup>37</sup> *Ibidem.*

<sup>38</sup> Voir Bryennios, *Harmoniques*, p. 55 sq. et 63.

<sup>39</sup> Voir Bryennios, *Harmoniques*, p. 67.

<sup>40</sup> Voir A.-G. Wersinger, *La sphère et l'intervalle. Le schème de l'Harmonie dans la pensée des anciens Grecs d'Homère à Platon*, Jérôme Millon, Grenoble 2008.

l'intérieur duquel s'organisent et s'articulent tous les autres « systèmes »<sup>41</sup>. Ce « grand système parfait » est à la fois circulaire – car les deux notes extrêmes se répondent (elles sont en antiphonie)<sup>42</sup> – et complet, puisque toutes les harmonies peuvent prendre place à l'intérieur.



Or Pléthon qualifie justement l'univers de « système parfait » :

« Pour être complet (πλήρης) et parfait (παντελής), l'univers (τὸ πᾶν, le tout) devait se constituer (ἔδει συνεστάναι) de l'immortel et du mortel en les assemblant, de sorte qu'il ne s'écarte pas de lui-même (μὴ διεσθήκη), et ne soit pas déchiré (διεσπασμένον), mais qu'il se constitue en un système (σύστημα) vraiment un.

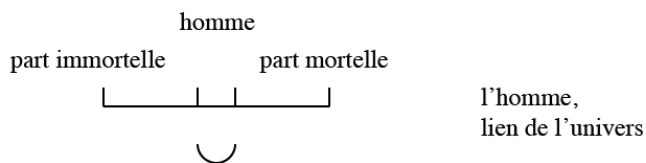
Car de même que dans le tout, bien des choses fort différentes (διαφόρων) entre elles peuvent s'ajuster ensemble (συνηρμόσθη, s'harmoniser), autant qu'il est possible, grâce à leurs limites communes (μεθορίοις), de même les mortels sont liés (συνεδέθη) aux immortels par cette limite commune qu'est l'homme.

Si, en effet, ce qui est mortel en l'homme était toujours uni (συνῆν) à ce qui est immortel, il deviendrait lui-même immortel, immortalisé par ce commerce (συνουσίας) avec l'immortel, et l'homme ne serait plus, comme il le devait, la limite commune (μεθόριον) de la part (μοίρας) immortelle et de la part mortelle, mais il se rangerait (συνετέτακτο) complètement (ὅλως) dans les immortels.

Si d'un autre côté l'immortel ne fréquentait (ὀμιληκός) qu'une seule fois (ἅπαξ) le mortel, pour en être dégagé (ἀπήλλακτο) le reste du temps, s'en irait alors (ᾤχετο) ainsi la limite commune des immortels et des mortels qui aurait eu lieu une seule fois et qui ne serait pas une limite commune pour toujours (ἀεὶ) et qui n'ajusterait pas toujours (ἀεὶ) ensemble (συναρμόττον) les mortels aux immortels, mais les aurait ajustés ensemble une seule fois, et ensuite l'immortel s'étant dégagé du mortel, l'harmonie (ἁρμονίαν, l'ajustement) serait déliée (λελυκός).

Il reste donc à dire que tour à tour (παρὰ μέρος) l'immortel est en communauté (κοινωνεῖν) avec le mortel, et que tour à tour il s'en débarrasse, redevient à chaque fois par lui-même et vit séparé (χωρίς), et que cela continue toujours ainsi (ἀεὶ χωρεῖν) dans un temps sans limite (ἄπειρον χρόνον) »<sup>43</sup>.

Voilà donc comment, à la place de l'eschatologie, il faut concevoir le sauvetage permanent et la maintenance de l'univers par son articulation : c'est l'homme lui-même, articulé en âme et corps qui tient ensemble, en les articulant, les deux parts de l'univers, sa part mortelle et sa part immortelle, pour que l'univers forme de manière permanente un « système parfait » harmonique.

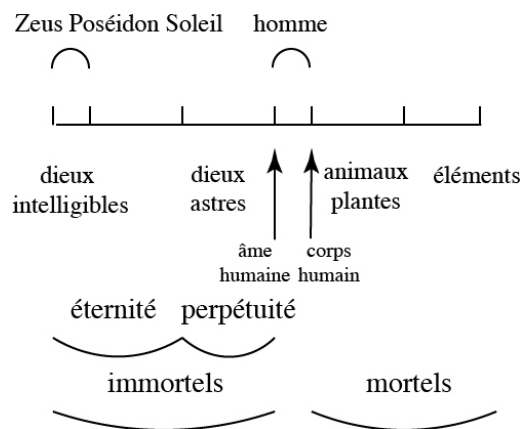


<sup>41</sup> Sur le « grand système parfait » voir Ptolémée, *Harmoniques* II, 3 ; II, 4 ; II, 5 ; Bryennios, *Harmoniques*, pp. 52-54, 65-67, 72-73.

<sup>42</sup> Bryennios, *Harmoniques*, p. 55 sq.

<sup>43</sup> Pléthon, *Traité des lois*, « *Epinomis* », texte grec pp. 250 et 252, ma traduction.

L'homme articule, d'un côté, par son âme immortelle, le monde des dieux qui comprend les astres joints au système des Idées platoniciennes et, de l'autre, par son corps, les animaux, joints aux végétaux et aux quatre éléments.



Mais cette articulation n'est possible que parce que chaque âme humaine vient périodiquement jouer ce rôle de sauveur et de mainteneur dans le monde en s'incorporant.

Ainsi c'est par une pensée musicale mathématique, harmonique et rythmique, et en résonance avec le *Timée* de Platon comme avec le pythagorisme, que Pléthon peut ignorer la fin du monde et se donner les moyens du sauvetage et de la maintenance de l'univers. La condition est bien sûr de faire retour par-delà le christianisme à une philosophie ancienne dans laquelle le temps est conçu comme l'image mobile de l'éternité.